

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX (FCP)
Rapport de mise à jour semestriel
(Janvier au juin 2012)

Numéro et titre du projet	PBF/CAF/A-5 Renforcement de l'offre de services judiciaires et facilitation de l'accès à une justice de qualité		
Agence bénéficiaire	PNUD (Projet de Renforcement de l'Etat de Droit/PRED)		
Partenaires d'exécution (Agence Gouvernementale, Agences ONU, Organisations de la Société Civile)	Ministère de la Justice		
Lieu:	Préfectures de la Kémo, la Nana-Gribizi, l'Ouham, l'Ouham-Pende et Bangui.		
Objectifs du projet	Renforcer l'offre de services judiciaires et faciliter l'accès des populations à une justice de qualité.		
Effets escomptés	<ul style="list-style-type: none"> • Construction et équipement de deux tribunaux de grande instance (Paoua et Bocaranga), deux maisons d'arrêt (Batangafo et Paoua) et un centre de mineurs en conflit avec la loi (Bangui ou ses environs) • Réhabilitation et équipement d'un tribunal de grande Instance (Batangafo) et d'une maison d'arrêt (Bocaranga) • Dotation des établissements pénitentiaires en équipements informatiques, moyens de transport en vue de l'informatisation de l'enregistrement et du suivi des détenus et de la gestion des établissements pénitentiaires • Révision et diffusion de textes législatifs et réglementaires (Loi cadre sur la réforme pénitentiaire, Loi sur l'assistance judiciaire, Décret sur le déploiement du barreau, Code pénal, code de procédure pénale, Code de travail et Code de la famille) et de la jurisprudence • Organisation de formations continues, recyclages, stages, séminaires, voyages d'études et ateliers au bénéfice du personnel judiciaire et pénitentiaire • Assistance juridique aux groupes vulnérables (mineurs, personnes démunies et femmes notamment en cas de violences sexuelles) par l'information et la sensibilisation dans les maisons du droit. 		
Fonds engagés du budget total alloué¹	US\$ 2,200,000	% de fonds engagés / budget total alloué:	100,00%
Fonds dépensés² du budget total alloué:	US\$ 2, 187,595.33	% de fonds dépensés / budget total alloué:	99.4%

¹ Fonds engagés sont définis comme des contrats légaux pour des services, des travaux tels que régis par les procédures et réglementations financières des agences

² Paiement (services, travaux) sur les engagements.

Date d'approbation :	Mai 2010	Retard éventuel (mois):	Sept (07) mois
Date de démarrage :	Octobre 2010		
Date de clôture prévue:	Février 2012		
Résultats atteints (30 juin 2012):	<p><i>Note :</i></p> <p><u>Résultat du Plan Prioritaire Révisé</u></p> <p>L'accès au système de protection juridique du citoyen est amélioré et renforcé.</p> <p><u>Réf. PMP : Indicateurs</u></p> <p>(1) Pourcentage des programmes appuyés par le PBF démontrant un changement positif dans la confiance du public vis-à-vis des autorités étatiques notamment en ce qui concerne leur engagement aux règles fondamentales de la gouvernance démocratique, la gestion transparente des ressources financières publiques et au renforcement du secteur de la sécurité et l'état de droit.</p> <p>1.2 Etat de Droit : Nombre de « programmes-pays » appuyés par le PBF où les communautés ont recours à des systèmes de justice transitionnelle pour résoudre les conflits/différends sans recours à la violence et assurer le respect des droits de l'homme, des femmes et des filles en particulier.</p> <p>4.1. Nombre de « programmes-pays » appuyés par le PBF ayant des administrations fonctionnelles en place au niveau local pouvant reprendre la prestation des services publics de base.</p> <p><u>Indicateurs du Plan Prioritaire Révisé</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Accès à une justice de qualité et le respect des droits humains sont garantis pour tous les citoyens ; 2. Les conditions de détention améliorées selon les normes internationales ; 3. Les cas de détentions préventives sont réduits. <p>1 Grâce au développement des capacités des associations de la société civile en matière de monitoring, de sensibilisation des populations, d'accompagnement médico-légal et judiciaire des victimes, grace aux campagnes de sensibilisation sur le terrain</p>		<p><u>Actions correctives proposées pour adresser les contraintes et risques</u></p>
<p>(1) Effets escomptés du Plan Prioritaire (avec référence au cadre des résultat stratégique du FCP)</p> <p>a) Indicateurs et cibles actuelles par rapport aux prévisions annuelles</p>			

	<p>et par la radio, le projet a permis aux populations des zones d'intervention de connaître leurs droits et les recours devant les juridictions ou instances compétentes ;</p> <p>Grace aux formations des acteurs judiciaires sur les principales innovations du code pénal et du code de procédure pénale ainsi que sur des thématiques spécifiques (pratique du parquet, pratique du jugement, pratique du greffe, prise en compte de la place de la victime dans le procès pénal, le procès équitable, les techniques d'enquête et l'identité judiciaire), le tout appuyé par la fourniture de biens et services appropriés (réhabilitation et opérationnalisation des tribunaux et commissariats de police), le projet a permis aux juridictions des zones d'intervention d'être proches des citoyens et de leur rendre une justice de qualité</p> <p>2. La formation du personnel de l'administration pénitentiaire sur les droits des détenus et des associations de la société civile sur le monitoring des lieux de détention, le tout appuyé par la fourniture de biens et services aux prisons des zones d'intervention (fourgon cellulaire pour le transport des détenus de Bangui, moustiquaire, moulins à grains, presses briques, porte tout, réhabilitation des prisons, fournitures de bureau) ont considérablement contribué à l'amélioration des conditions de détention dans les zones d'intervention.</p> <p>3. Le transfert de connaissance suite au monitoring constant des experts des bureaux de terrain et la fourniture de biens et services à toutes les juridictions des zones d'intervention a permis la tenue régulière des audiences au siège des tribunaux et des audiences foraines ce qui a entraîné en un semestre une augmentation importante du nombre de décisions rendues de 46,81% par rapport à l'ensemble de décisions rendues en 2011 et une réduction conséquente du nombre de cas de détention préventive prolongée</p> <p><i>Expliquez brièvement pour chaque indicateur dans quelle mesure le projet contribue aux effets escomptés attendus du Plan Prioritaire? (si inexistant, faites référence au cadre des résultats stratégiques du FCP)</i></p> <p><i>- Qu'est ce qui a été réalisé mi-parcours par rapport aux cibles initiales de l'année 2012?</i></p>	
--	---	--

	<p>Financement de 6 séries d'audiences foraines dans les localités suivantes :</p> <p>Mbres (6 au 14 av 2012) ; Kaga Bandoro (25 au 29 juin 2012) ; Batangafo (15 au 27 juin 2012) ; Galafondo, Mabo, Ferre, Guiffa, Dekoa et Mala (4 au 14 avril 2012) ; Bozoum (11 au 14 juin 2012) ; Bocaranga (26 et 27 juin 2012) ; Paoua (23 au 28 juin 2012).</p> <p>Toutes ces audiences ont permis le jugement de 663 affaires pénales et de faire baisser le taux de la détention préventive dans les zones d'intervention de plus de 50%.</p> <p>Réhabilitation du tribunal de grande instance et de la prison de Paoua ; Réhabilitation du Tribunal de Grande Instance de Bimbo ; Réhabilitation de la toiture de l'immeuble abritant une partie de la Cour de Cassation et la Cour d'Appel de Bangui.</p> <p><i>- Est-ce que les résultats atteints changent les causes de conflits?</i></p> <p>La tenue régulière des audiences et des audiences foraines permet d'éviter ou du moins de limiter le recours systématique aux règlements de comptes et à la justice privée et par voie de conséquence, la possibilité d'explosion de conflits dans les communautés.</p> <p><i>- Qu'est-ce que sont les contraintes, ou les risques imprévus, qui nécessitent des actions immédiates ?</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Impossibilité d'exécuter beaucoup d'activités programmées si la mobilisation des fonds est insuffisante (la proportion de fonds à mobiliser pour l'exécution du plan de travail 2012 est de 43,8%) • Impossibilité de commencer les travaux de construction du centre de réhabilitation des mineurs liée à l'absence de terrain pour le faire ; • Paralysie des travaux des comités techniques de rédaction des projets de lois et de décrets d'application suite à un changement institutionnel. 	<p>Diversification des initiatives de mobilisation des ressources notamment en soumettant des projets aux bailleurs basés en Centrafrique</p> <p>Démarches auprès des autorités locales et administratives pour aider le Ministère de la Justice à obtenir un terrain et le faire immatriculer</p> <p>Rencontres et discussions avec les membres des commissions techniques et fourniture de biens et</p>
--	---	---

		services pour booster les travaux de reforme ou de rédaction des projets de textes
<p>(2) Résultats immédiats (= produits projet)</p> <p>(avec référence aux indicateurs et cibles actuelles par rapport aux prévisions annuelles)</p>	<p><u>Note :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Expliquez brièvement pour chaque indicateur des différents résultats immédiats qu'est ce qui a été réalisé mi-parcours par rapport aux cibles initiales de l'année 2012? - Est-ce que l'état d'avancement est satisfaisant pour atteindre les effets escomptes du Plan Prioritaire? - Qu'est-ce que sont les contraintes actuelles qui nécessitent des actions correctives pour améliorer la performance du projet? <p>Résultat attendu 1 : Nombre de décisions rendues augmenté de 25% dans les zones d'intervention</p> <p>Indicateurs : Nombre de missions d'inspection effectuées ; Nombre de tribunaux construits/réhabilités ; Nombre d'audiences foraines organisées.</p> <p>Réalisations accomplies : -Réception provisoire Tribunal de Grande Instance (TGI) de Paoua le 24 mars 2012 ; -Remise le 26 mars 2012, de 16 radios talkies-walkies au Ministère de la sécurité pour les Commissariats de Bozoum et de Bossangoa et pour faciliter la coordination des activités par les services centraux ; -Commande des équipements de la salle d'audience de la Cour de Cassation les 12 avril et 7 mai 2012 : bancs, tables d'audience, climatiseurs et sonorisation ; -Les travaux de réhabilitation du Tribunal de Grande Instance de Bimbo commencés le 12 avril 2012, sont presque achevés et seront réceptionnés provisoirement au début du mois de juillet -Réhabilitation toiture bâtiment Cour d'Appel et Cour de Cassation Bangui (début des travaux 12 avril 2012, réception provisoire 28 juin) ; -Financement de 6 séries d'audiences foraines dans les localités suivantes :</p>	<p><u>Actions correctives proposées pour adresser les contraintes et risques rencontrés</u></p> <p>Contrainte(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mauvaise tenue des registres par les partenaires, ce qui ne favorise pas la collecte de données fiables • Retard et non respect des délais dans la réalisation des infrastructures par certains entrepreneurs à Bocaranga (construction TGI), Batangafo (Réhabilitation TGI) ; • Difficulté dans l'ameublement et l'équipement des nouvelles infrastructures pour des raisons budgétaires. <p>Solution(s) Proposée(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conception des outils de collecte des données, formations et sensibilisations des partenaires, • Rédaction des termes de référence pour le recrutement d'un expert devant créer la base des données judiciaires • Recours à des institutions étatiques plus fiables pour les constructions • Monitoring, suivi et contrôle et inspections.

	<p>Mbres (6 au 14 av 2012), Kaga Bandoro (25 au 29 juin 2012), Batangafo (15 au 27 juin 2012), Galafondo, Mabo, Ferre, Guiffa, Dekoa et Mala (4 au 14 avril 2012), Bozoum (11 au 14 juin 2012), Bocaranga (26 et 27 juin 2012) et Paoua (23 au 28 juin 2012).</p> <p>Toutes ces audiences ont permis le jugement de 663 affaires pénales, sans oublier que le rendement des audiences ordinaires a connu une augmentation importante du nombre de décisions rendues de 46,81% par rapport à l'ensemble de décisions rendues en 2011 et une réduction conséquente du nombre de cas de détention préventive prolongée</p>	
	<p>Résultat attendu 2 : Le fonctionnement et la gestion de 5 prisons améliorés et le centre de réhabilitation des mineurs créé</p> <p>Indicateurs : Nombre de prisons réhabilitées ou construites Nombre de greffes créés Nombre de secrétariats créés</p> <p>Réalisations accomplies : - La nouvelle prison de Paoua a été réceptionnée provisoirement le 17 mai 2012 ; -Le suivi des travaux de construction des prisons de Batangafo et Bocaranga qui devaient être livrés le 5 février 2012 a été assuré et diverses réunions tenues avec les entreprises et le Ministère de la Justice ; -2 greffes de prison (Bimbo et Ngaragba) et un secrétariat de prison (Ngaragba) ont été mis en place le 7 juin 2012 ; -Remise le 8 mars 2012 d'un fourgon cellulaire au Ministère de la Justice pour les prisons de Bangui ; -En l'absence de site pour le lancement des travaux de construction du centre de réhabilitation des mineurs, le projet a entrepris de février à juin 2012, des démarches administratives auprès des autorités locales (Mairie de Boali) et centrales (Ministère de l'Urbanisme) pour aider le Ministère de la Justice à obtenir un terrain et le faire immatriculer.</p> <p>L'installation et l'équipement de 2 greffes pénitentiaires dans les principales maisons d'arrêt de Bimbo et Ngaragba, la</p>	<p>Contrainte(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Retard et non respect des délais dans la réalisation des infrastructures par certains entrepreneurs à Bocaranga (réhabilitation maison d'arrêt), Batangafo (Construction Maison d'arrêt) ; • Difficulté dans l'ameublement et l'équipement des nouvelles infrastructures pour des raisons budgétaires. • Impossibilité de commencer les travaux de construction du centre de réhabilitation des mineurs liée à l'absence de terrain pour le faire <p>Solution(s) Proposée(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Démarches auprès des autorités locales et administratives pour aider le Ministère de la Justice à obtenir un terrain et le faire immatriculer • Recours à des institutions étatiques plus fiables pour les constructions • Conception des outils de collecte des données, formations et sensibilisations des partenaires,

	production de formulaires et imprimés pénitentiaires, le renforcement des capacités du personnel pénitentiaire, judiciaire et de la police judiciaire ont permis un meilleur suivi des dossiers des détenus et de l'exécution des peines.	
(3) Conclusions sur les leçons à tirer par rapport aux contributions du projet aux objectifs du Plan Prioritaire, et la réduction des risques des conflits. Qu'est ce qui marche bien, ou moins bien ? Les travaux de construction ont pris un grand retard et sur les 3 tribunaux et 3 prisons dont la livraison était prévue le 5 février 2012, seuls le tribunal et la prison de Paoua ont été provisoirement réceptionnés à la fin du trimestre. Face à cette situation, le bureau a décidé de recourir au Génie Militaire, Institution étatique pour la réalisation des autres ouvrages, c'est ainsi que le Tribunal de Grande Instance de Bimbo et la toiture de l'immeuble abritant une partie de la Cour de Cassation et la Cour d'Appel de Bangui ont été réhabilités. La tenue régulière des audiences ordinaires et des audiences foraines a entraîné une augmentation du nombre de décisions rendues de 46,81% par rapport à toute l'année dernière et une réduction conséquente du nombre de cas de détention préventive prolongée, preuve que le suivi des activités commencées l'année dernière a été bien assuré, mais aussi que les partenaires commencent à s'approprier les orientations du projet. Il est à noter que l'opérationnalisation des équipements et infrastructures remis à la partie nationale, reste un défi majeur et nécessite plus de mobilisation des ressources ainsi que plus d'implication de la partie nationale. De manière générale, les réalisations du projet ont contribué à la consolidation de la paix dans les zones d'intervention en ce qu'elles ont permis d'une part aux populations de connaître leurs droits et d'être en mesure de les défendre, mais aussi aux institutions de sécurité (police judiciaire) et de justice d'être plus proches des citoyens.		



Fourgon cellulaire livré le 8 mars 2012 au Ministère de la Justice



Ancien bâtiment TGI Paoua



Nouveau bâtiment du TGI de Paoua réceptionné provisoirement le 24 mars 2012



Ancien bâtiment Prison de Paoua



Différentes vues nouvelle prison de Paoua

Formatted: Font: (Default) Arial, 9 pt



TGI de Bimbo avant la réhabilitation



TGI Bimbo réhabilité d'avril à juin 2012 (ancien bâtiment transformé en salle d'audience et 9 bureaux créés



Audiences foraines village Doula du 23 au 28 juin 2012(TGI Paoua)



Audiences Sous Préfecture de Kouï 26 et 27 juin 2012 (TGI Bocaranga)

--	--